

SAS BOIGELOT Eric
21 Rue des Forges
21190 MEURSAULT

payé 6 514

N° SIRET: 85044214600013
N/TVA n° FR52850442146
N° CVI 2141200210
N° CVI : 2141200210

SAS PARENT François
1 Place de l'Europe
21630 POMMARD

Courtier: SASU Aurélie CHOLET Courtage
1477, Route de Saint Claude
71960 PRISSE

V/TVA n° FR14420425969
V/Accise FR098117E0150
N° CVI 2105480410

FACTURE n° 05112025 /
Confirmation 8758

MEURSAULT le 05 novembre 2025

Qté	Désignation	P.U.	Montant
1	Kgs de raisins MONTHELIE 1ER CRU SUR LA VELLE 2025 ROUGE	900,00	900,00
	Payable selon l'échéancier : au 04/01/2026		949,50
	PRIME QUALITE VENDANGES 2025		

Base H.T.	Taux T.V.A.	Montant
900,00	5,5 %	49,50

Total H.T. 900,00
Total T.V.A. 49,50
Total T.T.C. 949,50

Net à payer 949,50€

Virement IBAN : FR7611006210505215428397844 BIC : AGRIFRPP810

- RESERVES DE PROPRIETE : Le transfert de propriété des marchandises livrées ou enlevées est suspendu jusqu'au paiement intégral du prix (loi n° 80.335 du 12 mai 1980). Toutefois le transfert de responsabilité à l'acheteur s'opère dès l'enlèvement de nos caves. En cas de litige, seul sera compétent le tribunal de commerce.

- ESCOMPTE : Aucun escompte ne sera accordé pour tout paiement anticipé (Cf. loi du 31/12/1992).

RETARD DE PAIEMENT : Toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité, produira de plein droit des intérêts de retard équivalents au triple du taux d'intérêt légal de l'année en cours ainsi que le paiement d'une somme forfaitaire de 40€ due au titre des frais de recouvrement.